



# Normes durables IPF/SEOS Partie II

## Producteurs

### 1. Normes de durabilité sociale

Enrichir et préserver les communautés par l'engagement social, l'investissement communautaire, l'égalité d'accès aux ressources sociales, l'égalité des chances et l'éducation communautaire tout en respectant la diversité sociale, en respectant les membres de la communauté et en mettant en œuvre des pratiques qui profiteront aux générations futures.

1.1 Politique de partage d'informations importantes sur les produits et les méthodes et/ou la contribution à des études scientifiques approfondissant les connaissances sur les plantes et les produits

1.2 Politique d'interaction et de participation aux activités communautaires locales

1.3 Embauche de personnes locales et/ou autochtones

1.4 Site Web, bulletin d'information et/ou autres communications pour la sensibilisation de la communauté

1.5 Politique d'égalité des chances au travail

### 2. Normes de durabilité environnementale

La gestion continue d'un environnement physique qui soutient et enrichit la biodiversité, la protection et la préservation des ressources naturelles et qui équilibre les besoins des communautés au profit des générations futures.

2.1 Plan de gestion des terres

2.2 Plan de gestion de l'eau

- 2.3 Plan de protection des espèces végétales et animales indigènes
- 2.4 Incorporation des abeilles et/ou d'autres pollinisateurs dans la politique de culture
- 2.5 Plan de gestion des déchets

### **3. Normes de durabilité culturelle**

Pratiques fondées sur le respect et la préservation des traditions, valeurs, coutumes, systèmes de croyances, milieux de vie et modes de vie des autres.

- 3.1 Politique de protection et de respect des croyances culturelles spécifiques des salariés, du personnel et des collectivités territoriales
- 3.2 Politique d'apprentissage ou de conservation puis de transmission de la culture et du patrimoine des plantes et fleurs cultivées
- 3.3 Politique de protection et de respect des convictions religieuses des salariés, du personnel et des collectivités territoriales
- 3.4 Politique de protection et de respect des choix culturels de vie des salariés, du personnel et des collectivités territoriales
- 3.5 Politique d'inclusion des méthodes de culture autochtones dans la mesure du possible

### **4. Normes de durabilité de la distribution et de l'étiquetage**

Des informations exactes et véridiques divulguées à tous les membres de la communauté, et la transparence, ainsi que l'intégrité dans les pratiques et politiques de distribution.

- 4.1 Exactitude de l'identification des matières premières
- 4.2 Éviter le mélange de matières premières provenant d'autres producteurs
- 4.3 Exactitude des nombres de batch et des dates de récolte
- 4.4 Vérité dans la publicité et la promotion
- 4.5 Utilisation de packaging et d'emballages durables

## **5. Normes de durabilité économique**

Pratiques qui soutiennent la croissance économique à long terme avec une rémunération équitable sans compromettre la durabilité sociale, environnementale et culturelle au sein de la chaîne d'approvisionnement à valeur ajoutée

5.1 Régime de rémunération/d'avantages sociaux approprié pour les employés

5.2 Achat de matières premières auprès de sources éthiques basé sur la valeur plutôt que sur le prix

5.3 Politiques reflétant l'impact économique des opérations sur le reste de la chaîne d'approvisionnement

5.4 Pratiques comptables conformes aux lignes directrices du Sustainability Accounting Standards Board (SASB, 2013)

5.5 Pratiques de commercialisation assurant la viabilité économique à long terme nécessaire à la sécurité de l'emploi